



13 av. des Droits de l'Homme
45921 Orléans Cedex 9
Tél : 02 38 71 95 21
Email : delphine.mames@loiret.chambagri.fr

Service Développement Economique
et Compétitivité

Objet : avis permis
Réf. : 24AUTURB083
Contact : David MEOT

Madame la Préfète
A l'attention du Service instructeur
Direction Départementale des Territoires
131 rue du faubourg Bannier
45000 Orléans

Orléans,
Le 27 mars 2024

Référence : PC 045 051 23 00018 et 045 051 23 00019

Projet : Centrale photovoltaïque, bâtiments et clôture zone est et ouest

Commune : Bray Saint Aignan

Monsieur,

Nous avons pris connaissance du dossier cité en référence.

Le projet porte sur l'implantation de panneaux photovoltaïques à la surface d'un plan d'eau sur la commune de Bray Saint Aignan.

Le projet, par l'implantation de ses panneaux ou de ses équipements annexes n'impact pas de surfaces agricoles. Il n'est donc pas concerné par la doctrine départementale concernant les implantations photovoltaïques en zone agricole.

Par conséquent, au vu des éléments à notre disposition, nous émettons un **avis favorable** au projet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Le Président de la Chambre
d'agriculture,

Alexandre NIOCHE